

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA

SOMMAIRE

Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA au 31 décembre 2025, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des états financiers compilés et d'autres informations explicatives (les « états financiers »).

La responsabilité des états financiers ci-joints, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des états financiers.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des états financiers.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers, nous avons préparé plusieurs écritures de régularisation.

SCF Conseils Montréal Inc.

SCF Conseils Montréal Inc.¹

¹ Par Annie Rajotte, CPA

Saint-Hyacinthe
Le 17 février 2026

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Produits		
Financement syndical	20 236 \$	21 351 \$
Intérêts et autres produits	886	1 040
Fonds soutien vie syndicale	<u>2 500</u>	<u>-</u>
	<u>23 622</u>	<u>22 391</u>
Charges		
Conseil d'administration	5 222	7 900
Assemblée générale annuelle du syndicat	3 178	1 617
Assemblée générale annuelle et congrès régionaux	-	2
Projets collectifs	1 625	125
Journées d'étude et sessions de formation	447	1 203
Représentation des administrateurs	2 344	4 791
Développement régional et concertation	200	791
Aides aux affiliés	2 200	2 200
Communications et promotion	-	1 065
Frais de comités	1 495	820
Honoraires professionnels	4 046	3 811
Frais de cotisations	125	210
Papeterie, fournitures et timbres	318	43
Intérêts et frais de banque	137	112
Assurances	44	44
Activités syndicales	-	298
Activité sociale	8 880	5 414
Divers soutiens	<u>-</u>	<u>130</u>
	<u>30 261</u>	<u>30 576</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u><u>(6 639) \$</u></u>	<u><u>(8 185) \$</u></u>

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	45 351 \$	53 536 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(6 639)</u>	<u>(8 185)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>38 712</u></u> \$	<u><u>45 351</u></u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
Actif		
À court terme		
Encaisse	14 557 \$	20 107 \$
Créances (note 3)	<u>1 205</u>	<u>1 505</u>
	15 762	21 612
Placements (note 4)	<u>26 000</u>	<u>26 000</u>
	<u><u>41 762</u></u> \$	<u><u>47 612</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 5)	3 050 \$	2 261 \$
Actif net	<u>38 712</u>	<u>45 351</u>
	<u><u>41 762</u></u> \$	<u><u>47 612</u></u> \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

1 - Statut et nature des activités

L'organisme a été constitué le 27 décembre 1975 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et est exempté des impôts sur les excédents. L'objectif du syndicat est de défendre les intérêts professionnels, économiques et moraux des producteurs et productrices agricoles de son territoire.

2 - Méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- Créances;
- Les placements sont comptabilisés au coût;
- Créditeurs et frais courus;
- Revenus de financement syndical comptabilisés lorsque le revenu est gagné.

3 - Créances

	2025	2024
Financement syndical	1 085 \$	1 355 \$
Intérêts courus à recevoir	<u>120</u>	<u>150</u>
	<u><u>1 205</u></u> \$	<u><u>1 505</u></u> \$

4 - Placements

	2025	2024
Certificat de reconnaissance des dettes au taux de 2,75 %, échéant en octobre 2026	6 000 \$	6 000 \$
Certificat de reconnaissance des dettes au taux de 2,75 %, échéant en octobre 2026	10 000	10 000
Certificat de reconnaissance des dettes au taux de 2,75 %, échéant en octobre 2026	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u><u>26 000</u></u> \$	<u><u>26 000</u></u> \$

SYNDICAT DE L'UPA DE RICHELIEU-YAMASKA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

5 - Créditeurs

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	1 951 \$	964 \$
Taxe sur les produits et services	366	434
Taxe de vente du Québec	<u>733</u>	<u>863</u>
	<u><u>3 050</u></u> \$	<u><u>2 261</u></u> \$